PROGRAMME DE FORMATION

IA-011 — Agents IA en entreprise : déployer, encadrer, sécuriser

Telemach Learning — NDA 11 92 27843 92 · Formateur : Alexandre BOIGUES

Code	IA-011
Durée	14 heures (2 jours)
Modalité	Intra ou inter-entreprise — Présentiel (distanciel possible sur demande)
Public	Managers, chefs de projet, équipes métier souhaitant déployer des agents IA dans leurs processus
Prérequis	Pratique de base d'un outil d'IA générative (niveau IA-001) recommandée — aucun prérequis technique
Niveau	Intermédiaire
Effectif	2 à 10 participants
Financement	Plan de Développement des Compétences (PDC) — OPCO de la branche de l'entreprise
Référentiel	AI Act (UE) 2024/1689 — annexe III et art. 14 — RGPD (UE) 2016/679
Organisme	Telemach Learning — NDA 11 92 27843 92
Formateur	Alexandre BOIGUES

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

1	**Comprendre l'architecture** Distinguer un agent IA d'un chatbot ou assistant simple et comprendre son architecture (modèle, outils, mémoire, orchestration)
2	**Identifier et prioriser** Identifier et prioriser les processus métier candidats à l'agentification à l'aide d'une matrice risque/valeur
3	**Cadrer l'autonomie** Cadrer le périmètre d'autonomie d'un agent IA et définir les points de supervision humaine
4	**Appliquer la conformité** Appliquer les obligations AI Act (annexe III, supervision humaine art. 14) et RGPD à un projet d'agent IA
5	**Choisir l'architecture** Choisir une architecture adaptée à la sensibilité des données traitées (agent cloud vs agent souverain / RAG déconnecté)
6	**Déployer et piloter** Construire un plan de déploiement et de pilotage continu de ses agents IA

© ALEXANDRE BOIGUES 2026 TOUS DROITS RÉSERVÉS — NDA 11 92 27843 92 — v1.1

Programme — Jour 1

Module 1 — Comprendre les agents IA (3h)

- Chatbot, assistant, agent : les différences fondamentales
- Architecture d'un agent : modèle de langage, outils (function calling/API), mémoire, boucle de raisonnement
- Panorama des agents IA en entreprise : sourcing, support client, traitement documentaire, veille, reporting
- Ce qu'un agent IA sait bien faire — et ses limites actuelles (fiabilité, hallucination, dérive)
- Démonstration : observer un agent IA en action sur un cas métier

Module 2 — Identifier et cadrer un cas d'usage (4h)

- Cartographier ses processus métier : tâches répétitives, documentées, à faible risque
- Matrice risque/valeur : prioriser les cas d'usage candidats à l'agentification
- Définir le périmètre d'autonomie de l'agent : ce qu'il fait seul, ce qui reste sous contrôle humain
- Rédiger une fiche de cadrage d'agent IA (objectif, périmètre, données, point de contrôle)
- Atelier : cadrer un agent IA sur un processus réel apporté par les participants

© ALEXANDRE BOIGUES 2026 TOUS DROITS RÉSERVÉS — NDA 11 92 27843 92 — v1.1

Programme — Jour 2

Module 3 — Conformité et gouvernance des agents IA (3h)

- AI Act : les agents comme systèmes potentiellement à haut risque (annexe III), obligations du déployeur
- Supervision humaine (art. 14) : quel niveau de contrôle selon le niveau de risque de l'agent
- RGPD : quelles données peuvent transiter dans un agent, base légale, durée de conservation
- Traçabilité : journaliser les actions d'un agent, registre des agents IA de l'organisation
- Atelier : compléter le registre et la fiche de conformité de l'agent cadré en module 2

Module 4 — Souveraineté et sécurité des agents IA (2h30)

- Agent cloud (fournisseurs internationaux) vs agent souverain/on-premise : critères de choix
- RAG déconnecté : principe et cas d'usage pour données sensibles (RH, santé, juridique)
- Sécuriser les outils connectés à l'agent : accès, permissions, API, plugins — limiter la surface d'attaque
- Panorama des solutions souveraines françaises (Scaleway, CleverCloud, CloudTemple) pour héberger des agents

Module 5 — Déployer et piloter (1h30)

- Plan de test et de mise en production progressive (bac à sable, pilote, déploiement)
- Indicateurs de pilotage : fiabilité, taux d'intervention humaine, gains de temps
- Gouvernance continue : audit périodique, mise à jour, désactivation d'un agent
- Plan d'action individuel : premier agent IA à cadrer dans son organisation dans les 90 jours

© ALEXANDRE BOIGUES 2026 TOUS DROITS RÉSERVÉS — NDA 11 92 27843 92 — v1.1

Méthodes pédagogiques & Évaluation

Méthodes pédagogiques

- Démonstration d'agents IA en conditions réelles
- Atelier de cadrage sur un processus métier réel apporté par les participants
- Fiche de cadrage et registre de conformité complétés en direct
- Études de cas sectoriels (RH, support client, juridique)
- QCM d'évaluation des acquis en fin de session

Formateur

Alexandre BOIGUES
Formateur indépendant spécialisé en IA appliquée et conformité numérique — NDA 11 92 27843 92
Veille AI Act et agents IA (Bureau européen de l'IA, publications sectorielles)

Modalités d'évaluation

1. Quiz de positionnement initial
2. Fiche de cadrage d'agent IA réalisée et évaluée en atelier (livrable jour 1)
3. Registre de conformité complété (livrable jour 2)
4. QCM de validation des acquis en fin de session **(score minimum : 70%)**
5. Attestation de formation individuelle remise à l'issue

© ALEXANDRE BOIGUES 2026 TOUS DROITS RÉSERVÉS — NDA 11 92 27843 92 — v1.1

Accessibilité, contact et tarifs

Accessibilité

Pour toute situation de handicap, contacter Telemach Learning avant l'inscription afin d'étudier les adaptations possibles.

Contact et tarifs

Telemach Learning
alexandre@telemach-learning.fr — +33 6 66 88 75 63
24 Rue Chanzy, 92600 Asnières-sur-Seine
www.telemach-learning.fr

Tarif intra-entreprise : sur devis selon effectif et modalité
Financement OPCO/PDC : accompagnement dans la constitution du dossier

© ALEXANDRE BOIGUES 2026 TOUS DROITS RÉSERVÉS — NDA 11 92 27843 92 — v1.1